

La Chambre a commencé la discussion du budget

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les horaires sont ainsi prévus : jeudi deux séances, de 17 h. à 19 h. et de 21 h. à 22 h. ; vendredi, trois séances, de 9 h. à 12 h., de 15 h. à 19 h. et de 21 h. à 22 h. ; samedi, séances seulement le matin et l'après-midi ; lundi, mardi, mercredi, trois séances comme vendredi ; jeudi, trois séances également, celle de la nuit étant prolongée jusqu'à épuisement du débat.

Le total des heures de discussion s'élève ainsi à soixante-six. Sur ce total, trente-six ont été affectées aux discussions générales précédant le vote des budgets particuliers des dépenses, douze à la discussion de la loi de finances, six aux exposés du président et des rapporteurs de la Commission, six aux déclarations du gouvernement, six enfin aux explications de vote et scrutins.

Les groupes politiques repartiront, cet après-midi, entre leurs membres qui devraient intervenir dans le débat le temps que le gouvernement s'occupe, par priorité, de la loi de finances.

Les interpellations sur divers sujets sont reportées à la rentrée de janvier

M. Reynaud a demandé qu'il n'y ait pas de discussion générale des budgets des Affaires étrangères, des Colonies, de l'Agriculture, de la Défense nationale et du Travail, car le gouvernement se propose de réserver, à la rentrée de janvier, plusieurs séances à la discussion des interpellations sur ces divers sujets. M. Baréty a obtenu que la discussion du budget des Affaires étrangères soit précédée d'une déclaration du gouvernement sur la politique extérieure.

D'autre part, il a été convenu que la discussion des interpellations s'effectuera à la rentrée en commençant par celles qui concernent la politique étrangère. Les séances du matin seraient cependant consacrées à la discussion de textes considérés comme urgents.

MM. Louis Marin et Duclos ont présenté des objections au sujet de la limitation du débat. M. Reynaud a répondu que le gouvernement estimait indispensable le vote du budget en équilibre avant la fin de la session.

Ses propositions ont été adoptées par la conférence, à l'unanimité, moins les voix de MM. Marin et Duclos.

LA SEANCE DE L'APRES-MIDI

La séance est ouverte à 17 h. 05 sous la présidence de M. Herriot.

Au banc du gouvernement, M. Paul Reynaud, M. Pomaret.

La Chambre adopte sans débat divers projets de loi.

Le premier amendement de la loi de 31 mars 1929 sur le recrutement de l'armée, il est ainsi conçu :

L'article 59 de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée est complété ainsi qu'il suit :

« Tout homme du service auxiliaire présent sous les drapeaux pourra être présenté d'office devant une commission de réforme et s'il a été réformé, il sera réformé ou révoqué dans le service armé par décision de cette commission ».

Les autres projets de loi adoptés intégralement sont : l'octroi au ministre de l'Air d'un nouveau contingent de la Légion d'honneur ; la destruction des lapins de garenne ; la protection de l'emblème de la Croix-Rouge ; des modifications de tarif douanier de certains produits textiles et autres.

La discussion du budget

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1939.

MM. Deladier et Marchandeau s'assoient au banc du gouvernement.

Le président fait connaître à la Chambre les propositions de la Commission spéciale chargée de l'organisation de la discussion du budget.

M. Baréty (Alpes-Maritimes) déclare qu'il ne peut adhérer à la suppression de la discussion générale de certains budgets que sous certaines conditions, et réclame en outre des explications sur la politique coloniale et sociale du gouvernement.

M. Renaud Jean (Lot-et-Garonne) proteste aussi au nom du groupe communiste contre la méthode de travail engagée par la Chambre par le gouvernement. La Chambre doit discuter le budget en sept jours et soixante-six heures. Est-ce sérieux ? « Il ne faut pas confondre, dit-il, l'organisation et l'exécution ».

M. Louis Marin (Meurthe-et-Moselle) estime qu'avec la méthode préconisée on ne peut discuter sérieusement le budget. De telles méthodes ne sont que la considération dont jouit le régime. (Appl. nomb. bancs.)

M. Louis Marin demande que la Chambre siège samedi et dimanche toute la journée

M. Louis Marin remarque que la Chambre devrait d'autant moins renoncer à discuter le budget que les décrets-lois qui ont servi de base à la loi de finances ont été votés en séance. On va discuter pendant deux jours les rapports particuliers et les budgets particuliers de la loi de finances.

M. Louis Marin demande que la Cham-

bre siège samedi soir et dimanche toute la journée, à chaque créateur ait la parole cinq minutes au lieu de trois minutes et demie (excl.).

M. Dignac (Gironde) demande au gouvernement de s'engager à instituer après janvier un débat sur la défense nationale et notamment sur notre défense aérienne. (Appl.)

M. Vignerot (Basses-Pyrénées) au nom de la Fédération républicaine, annonce qu'il posera ultérieurement une question au gouvernement pour avoir à quel moment on discutera le projet de réforme électorale.

M. Parmentier (Nord), Fédération républicaine, déclare que les communistes demandent à la Chambre de ratifier le régime pro-russe, du régime de dictature.

M. Parmentier déplore alors que le régime parlementaire ne fonctionne plus normalement. Il proteste contre la méthode préconisée pour la discussion du budget, de telles méthodes sont de nature à ridiculiser le parlement. (Appl. à droite et extrême-gauche.)

M. Cadie (Côte-du-Nord) fait remarquer que de nombreux collègues ne pourraient assister que le dimanche, en raison d'engagements antérieurs. La discussion du budget de l'Agriculture devrait être retardée jusqu'à mardi.

M. Paul Reynaud : Le gouvernement demande à la Chambre de ratifier les propositions de la Commission qui ordonne le débat. Cette Commission estime que le budget doit être voté en temps utile. Je fais remarquer que la procédure actuelle n'est cependant pas inusitée, puisque nous prévoyons cette année 60 heures contre 61 l'année précédente.

Le gouvernement est d'accord pour que, dès la rentrée de janvier, la Chambre discute les interpellations sur les affaires étrangères, les colonies, la défense nationale, l'agriculture et la politique sociale du gouvernement.

M. Fuchs (Haut-Rhin) estime que le fait d'abréger la discussion ne diminuera pas le prestige parlementaire, mais au contraire ne fera que l'accroître.

M. Louis Marin est mis aux voix. Le scrutin donne lieu à l'opération du pointage.

La séance est suspendue à 18 h.

L'amendement de M. L. Marin est repoussé par 417 voix contre 170

La séance est reprise à 18 h. 30.

Le président fait connaître le résultat du pointage et le scrutin sur la proposition de M. Louis Marin. Cette proposition est repoussée par 417 voix contre 170.

Après le rejet de l'amendement de M. Louis Marin, les propositions des représentants de groupes sont adoptées.

Le budget du ministère de la Justice est adopté

La Chambre, après avoir adopté les articles 31 ter et 37 bis de la loi de finances, a voté l'interdiction de créer des emplois nouveaux, aborde l'examen du ministère de la Justice.

M. Haury (Ardèche), socialiste, présente des observations sur les demandes de naturalisations.

M. Coetz (Seine), communiste, s'élève contre les condamnations d'ouvriers à des peines correctionnelles à la suite de l'évacuation des usines Renault. Il demande l'amnistie des ouvriers condamnés.

M. Rouleaux-Dugage (Orne) demande une répression plus sérieuse et plus sévère du crime de lynchage, par la suppression d'un certain nombre de justices de paix.

M. Badier (Hérault) et Fauchon (Manche) protestent contre la suppression d'un certain nombre de justices de paix, ce qui laisse croire, ajoutent-ils, que les populations agricoles sont sacrifiées.

M. Plichon (Nord), demande que la compétence civile des justices de paix soit étendue.

Intervention de M. Marchandeau

M. Marchandeau, ministre de la Justice, la loi sur les loyers ayant été votée, on ne s'expliquerait pas qu'elle ne fût pas appliquée.

Pour les justices de paix, il y a des difficultés pour combler toutes les vacances. Les magistrats de province n'ont pas été sacrifiés.

M. Marchandeau déclare qu'il se préoccupera d'améliorer la situation des justices de paix, et qu'il s'efforcera de faire passer les crédits affectés à l'instruction publique ne soient pas plus développés.

M. Baréty (Seine) souhaite qu'une place plus grande soit réservée à l'éducation physique.

M. Malroux (Tarn) présente des observations au sujet des maladies de l'enfant, et au sujet de la loi sur les asiles d'aliénés.

La suite de la discussion est renvoyée à demain à 9 h. 30.

La séance est levée à 20 h. 05.

L'ACTION DU PARTI COMMUNISTE

Un appel au Parlement en vue de mettre fin aux menées étrangères sur notre territoire

Un certain nombre de journaux français publient aujourd'hui un appel au Parlement, dans lequel ils attirent son attention sur l'action du Parti communiste, le danger qu'elle fait courir à la nation et la nécessité d'y mettre immédiatement un terme.

Nous plaçons ce document sous les yeux de nos lecteurs :

« Au moment où le Pays, instruit par l'expérience de deux années de gesorace, entreprend un effort de redressement, il importe au plus haut point qu'aucune volonté étrangère ne vienne y mettre obstacle.

« Or, il existe sur notre sol une organisation politique qui dépend, au vu et au su de tous, d'un Etat étranger ; elle se fait appeler le Parti communiste et nous l'appellerons nous-même ainsi, mais elle n'est pas un parti véritable, car elle ne poursuit ni l'amélioration des institutions républicaines, ni leur remplacement par d'autres supposées meilleures.

« Entretien et dirigé par un gouvernement étranger, son seul objectif est la ruine de la civilisation de l'Occident. Elle y tend par trois moyens.

« La guerre civile ;
« La guerre étrangère ;
« La destruction de nos biens et de nos libertés.

« I. — Le Parti communiste veut la guerre civile.

« Les textes qui témoignent de cette volonté de guerre civile sont à la disposition de chacun dans les brochures que le Parti communiste met en vente.

« Mais c'est Léon Blum qui a le plus durement qualifié le dessein insurrectionnel du Parti communiste, en même temps que son hypocrisie vis-à-vis de la classe ouvrière.

« Le Parti communiste cherche non pas à enrôler les classes prolétariennes qu'il méprise, mais à trahir dans leur sein une troupe de choc toujours mobilisée, une sorte d'armée de métier de l'insurrection. (Bolchevisme et Socialisme, page 16).

« II. — Le Parti communiste veut la guerre étrangère.

« Les Français s'en sont aperçus au mois de septembre, où le Parti communiste a tenté par tous les moyens de les jeter contre la ligne bleue.

« Mais bien avant, le même Parti communiste s'était efforcé de nous entraîner à la guerre sous prétexte d'intervention en Espagne.

« Pourquoi cet acharnement à faire éclater un conflit général ?

« C'est encore Léon Blum qui se charge de la réponse :

« Le communisme tend à faire naître d'une crise générale, d'une catastrophe quelconque, ce qu'il considère comme la conjoncture révolutionnaire.

« Or, la guerre se présente évidemment comme la catastrophe par excellence.

« Le Parti communiste veut donc la guerre, et il veut que la guerre soit une catastrophe pour nous.

« III. — Le Parti communiste veut la destruction des biens et des libertés.

« La plus haute autorité spirituelle de notre temps, à moins la religion, le pape, a déclaré : « Divini Remedium » (19 mars 1937) les « fruits amers » du communisme :

a) Le communisme dépouille l'homme de sa liberté ;
b) Le communisme n'a pu et ne pourra réaliser son but, même sur le plan économique ;
c) « Nous savons par des témoignages non suspects, qu'en Russie, ce qui s'appelle le communisme, n'est que le pillage de la vie des millions d'hommes ».

« Misère, esclavage, terrorisme, les témoignages abondent sur l'état réel de la Russie.

« Le dernier en date, après Smith, Citrine, Kiehn, Leguay, est celui de M. Solovievitch, journaliste sportif, qui dans l'enfance de Russie et vient de nous faire dans un livre décrivant la confiance de dix-sept années d'expérience.

« J'essayais de me persuader à moi-même que la révolution russe n'était que cette immense terre russe engazonnée par des millions de cadavres et arrosée par le sang d'un peuple esclave. J'ai perdu jusqu'à cette dernière d'espérer, lorsque j'ai compris que tout ce qui germe dans ce pays n'était pas destiné à la Russie, mais à la révolution mondiale.

« IV. — Le Parti communiste agent de l'étranger.

« Les dirigeants du Parti communiste prennent leurs ordres à l'étranger.

« Le fonctionnement de l'Ecole nationale de l'enseignement technique.

« Le budget de l'enseignement technique est adopté.

« La Chambre examine ensuite le budget de l'éducation nationale.

« M. Cogniot (Seine) rapporteur, regrette que les crédits affectés à l'instruction publique ne soient pas plus développés.

« M. Baréty (Seine) souhaite qu'une place plus grande soit réservée à l'éducation physique.

« M. Malroux (Tarn) présente des observations au sujet des maladies de l'enfant, et au sujet de la loi sur les asiles d'aliénés.

« La suite de la discussion est renvoyée à demain à 9 h. 30.

« La séance est levée à 20 h. 05.

Il dépend exclusivement du gouvernement de l'U.R.S.S. Les statuts de l'Internationale communiste imposent en effet :

« L'obligation pour les organismes subalternes (c'est-à-dire les sections nationales) d'appliquer les décisions des organismes supérieurs du Parti, l'exécution exacte et sans délai des décisions de l'Internationale communiste.

(Article 5, paragraphe C des statuts de l'Internationale communiste. Edition de l'Humanité, 1936, page 32).

« Ainsi les statuts même de l'Internationale communiste précisent que le Parti communiste français n'est qu'un organisme subalterne qui doit exécuter obligatoirement et sans délai les décisions du gouvernement de Moscou.

« Est-ce tolérable ?

« Les Français peuvent-ils admettre que des députés soient au Parlement et au bureau de la Chambre, pas les représentants de la nation française, mais les commis d'un Etat étranger ?

« Est-il possible d'accepter que continuent à sévir dans les Commissions parlementaires de défense nationale des hommes dont la mission est d'affaiblir notre sécurité et qui doivent compte à une puissance étrangère des informations qu'ils reçoivent à titre confidentiel ?

« La dissolution de l'Internationale communiste.

« Malgré le décret dont il est frappé depuis le mois de septembre, où il est apparu aux yeux de tous comme le parti de la guerre et l'instrument d'intérêts étrangers, le Parti communiste n'a rien prévu pour empêcher son action.

« Aujourd'hui comme hier, il dispose de moyens financiers considérables. Ses cadres sont intacts. Sa volonté de nuire est à la mesure, car elle est sa raison d'être.

« C'est pourquoi nous voyons le Parti communiste pourrir l'empoisonnement méthodique des esprits par une propagande incessante.

« Fomentant partout les grèves, entretenant l'agitation, dressant les Français les uns contre les autres ;

« Noyant les administrations publiques et privées afin de pouvoir arriver à son gré tout le jeu du pays ;

« Excitant les masses populaires contre les Etats voisins ;

« Poussant les ouvriers aux excès qui induisent le pays et leur causent à eux-mêmes une grave préjudice ;

« Sabotant la défense nationale.

« La dissolution s'impose.

« Devant cet ensemble accablant d'activités criminelles, tout Etat soucieux de préserver son existence prend les mesures de protection qu'il juge nécessaires.

« Dix-huit nations européennes ont dissous le Parti communiste afin de retrouver leur souveraineté elle-même.

« La France doit, elle aussi, rejeter hors de son territoire toute organisation politique qui se propose de nuire à son existence et à la liberté de son peuple.

« La France doit, elle aussi, rejeter hors de son territoire toute organisation politique qui se propose de nuire à son existence et à la liberté de son peuple.

« La France doit, elle aussi, rejeter hors de son territoire toute organisation politique qui se propose de nuire à son existence et à la liberté de son peuple.

« La France doit, elle aussi, rejeter hors de son territoire toute organisation politique qui se propose de nuire à son existence et à la liberté de son peuple.

« La France doit, elle aussi, rejeter hors de son territoire toute organisation politique qui se propose de nuire à son existence et à la liberté de son peuple.

« La France doit, elle aussi, rejeter hors de son territoire toute organisation politique qui se propose de nuire à son existence et à la liberté de son peuple.

L'Allemagne a en chantier Elle dispose déjà de 43 sous-marins

Berlin, 15 décembre. — D'après l'annonce navale Weyer, l'Allemagne a actuellement en chantier deux vaisseaux de ligne de 35.000 tonnes et en projette un troisième. Elle a déjà en service un vaisseau de ligne de 25.000 tonnes, le « Gneisenau » ; un deuxième de 26.000 tonnes, le « Scharnhorst », entrera prochainement en service.

L'année précise que bientôt, l'Allemagne disposera de trois croiseurs lourds de 10.000 tonnes, avec canons de 20 cm. Outre six croiseurs légers existants de six mille tonnes, deux autres de 10.000 tonnes avec canons de 15 cm, ont été lancés.

Le Reich projette la construction de quatre autres croiseurs légers de 7.000 tonnes. Parmi les destroyers, quatorze, sur les seize prévus, de 1.625 tonnes chacun, sont en service.

La marine du Reich dispose en outre de 43 sous-marins, d'un total de 16.455 tonnes. Vingt-huit sont en construction ou projetés. Enfin, un navire porte-avions sera suivi d'un autre, actuellement en construction.

La séance solennelle des prix de vertu à l'Académie française

M. André Bellesort fait l'éloge de la J.O.C.

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il a dit notamment, parlant de la « Jeunesse ouvrière chrétienne » :

« La Fédération de la Jeunesse ouvrière chrétienne a pour but de créer une classe ouvrière nouvelle par une nouvelle jeunesse ouvrière. La Jeunesse ouvrière chrétienne a donné les trois Initiatives J.O.C., dont on a tiré, dans la langue barbare que nous parlons, le jargon, comme on a tiré de C.G.T., le Cégitisme.

« Le joclisme nous est venu de Belgique avec un beau programme que nous avons complété. L'ouvrier doit avoir une formation religieuse ; Veullit dirait qu'il faut lui apprendre qu'il fils de Dieu. La lutte des classes ne résiste pas à cette idée-là. L'ouvrier, en second lieu, recevoir une formation intellectuelle. Il faut qu'il ait des notions exactes sur les musées, les monuments, les Lettres, la musique.

« En troisième lieu, il a besoin d'une formation morale ; qu'il comprenne le rôle de l'homme et la noblesse de l'amour. Enfin, par un apprentissage sérieux, par une hygiène professionnelle, par la beauté du travail, il acquerra une formation sociale.

« Nous avons vu, il a quelques mois, 85.000 Joclistes réunis à Paris. L'organisation de cette jeunesse ouvrière, avec ses services d'épargne et de mutualité, ses sections sportives, ses centres d'études, ses journaux, ses comités, ses congrès, méritait d'être encouragée par l'Académie. Tous ces jeunes gens, toutes ces jeunes filles, qui se tenaient fort bien, ni empruntés, ni avantageux, très naturels, représentaient un jeune monde nouveau que nous ne connaissions pas.

« Je ne suis pas un partisan de notre nation, car elle a été créée par le sang de nos ancêtres, nos ancêtres ont été, chaque année, nous ramenant un instant à la lumière, n'y a-t-il pas là un avenir, un art nouveau, une promesse de rénovation ? »

LA QUESTION DES ALLOCATIONS FAMILIALES EN AGRICULTURE

Paris, 15 décembre. — Une députation de parlementaires composée de MM. Goussu, Rouleaux-Dugage, de Saint-Jean, Clément, Sandubray, Thuel, a entretenu M. le ministre des Finances de allocations familiales en agriculture.

Elle a insisté sur l'urgence de ces mesures à prendre en vue de l'application du décret du 14 juin, qui prévoit l'extension du bénéfice des allocations aux exploitants et aux artisans ruraux.

« Les Japonais ont interdit l'entrée des denrées alimentaires dans la concession française d'Hankéou.

Londres, 15 décembre. — On mande de Hankéou à l'Agence Reuter : « Les Japonais ont interdit l'entrée des denrées alimentaires dans la concession française et fermé les canalisations d'eau. »

Des négociations sont en cours entre les autorités locales, mais on pense que le gouvernement français pourra avoir à agir directement.

« L'archevêque de Westminster, le cardinal Hinsley, vient de se démettre de ses fonctions de vice-président de l'Union pour la S.D.N., d'après ce que France Libre, l'acteur d'organisation ouverte à tous les partis ».

En Allemagne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les domestiques allemandes employées en Angleterre reçoivent l'ordre de rentrer dans le Reich

Londres, 15 décembre. — On lit dans les « Evening News » :

« Berlin a prescrit à toutes les domestiques allemandes et autrichiennes âgées de moins de 35 ans et employées en Grande-Bretagne, de rentrer en Allemagne d'ici le printemps prochain.

Cette instruction affectera 15 à 20.000 femmes, dont 12.000 sont enregistrées dans le sud de l'Angleterre.

« On a signalé aux intéressées que cette mesure était prise par suite du manque de domestiques, notamment dans le nord de l'Allemagne et que des situations leur seraient trouvées dès leur retour.

« Un certain nombre de femmes ont déjà pris leurs dispositions pour rentrer en Allemagne à Noël ; d'autres, par contre, se déclarent fort satisfaites de leur situation actuelle et ne renouvelleront en Allemagne qu'à la fin avril ».

L'Allemagne a en chantier Elle dispose déjà de 43 sous-marins

Berlin, 15 décembre. — D'après l'annonce navale Weyer, l'Allemagne a actuellement en chantier deux vaisseaux de ligne de 35.000 tonnes et en projette un troisième. Elle a déjà en service un vaisseau de ligne de 25.000 tonnes, le « Gneisenau » ; un deuxième de 26.000 tonnes, le « Scharnhorst », entrera prochainement en service.

L'année précise que bientôt, l'Allemagne disposera de trois croiseurs lourds de 10.000 tonnes, avec canons de 20 cm. Outre six croiseurs légers existants de six mille tonnes, deux autres de 10.000 tonnes avec canons de 15 cm, ont été lancés.

Le Reich projette la construction de quatre autres croiseurs légers de 7.000 tonnes. Parmi les destroyers, quatorze, sur les seize prévus, de 1.625 tonnes chacun, sont en service.

La marine du Reich dispose en outre de 43 sous-marins, d'un total de 16.455 tonnes. Vingt-huit sont en construction ou projetés. Enfin, un navire porte-avions sera suivi d'un autre, actuellement en construction.

Une décision des membres du Comité national des dons volontaires

Paris, 15 décembre. — Le Comité national des dons volontaires, constitué par d'anciens combattants, a adressé la lettre suivante au ministre des Anciens combattants en le priant de bien vouloir la transmettre au président du Conseil, ministre de la Défense nationale :

« Au front, quand on réclamait des volontaires, nous ne demandions pas quels étaient les véritables responsables de la guerre, ni à d'autres camarades auraient pu être désignés à notre place, nous partions !

« Un sacrifice est aujourd'hui indispensable pour sauver l'indépendance du pays. Nous marchons. Vous trouverez ici le prochain coupon de nos retraités de combattants, de nos médailles militaires et de nos Légions d'honneur.

« Recevez, M. le ministre, l'assurance de notre cordial dévouement ».

Un membre des Heimwehren est mort par suite d'un S.A. après l'assassinat de Dollfus

Wels (Autriche), 15 décembre. — Joseph Fischer, a été condamné à mort par le Tribunal de Wels, sous l'inculpation d'avoir tué un S.A. autrichien, le 29 juillet 1934, au cours des troubles qui ont suivi l'assassinat du chancelier Dollfus.

Trois autres membres des Heimwehren ont été condamnés à cinq ans de « dur cachot », pour avoir participé à cette exécution ; un autre, enfin, à 18 mois, pour n'avoir pas empêché l'exécution.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres. — Sur Paris, 177,60 ; sur Bruxelles, 27,78 ; sur Hong Kong, 0,18 à 11 ; sur New-York, sur Paris, 263 1/2 ; sur Londres, sur Paris, 46775 ; sur Bruxelles, 1685.

SUGRES. — Cuba (provisions livrables, 265 ; janvier, 191-82 ; mars, 192-85 ; mai, 193-88 ; juillet, 194-91 ; septembre, 202-94 ; novembre, 207. — Ventes : 3.000 tonnes.

HEURE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les déclarations de M. Georges Bonnet provoquent à Rome un sentiment de mauvaise humeur et de déception

Rome, 15 décembre. — L'attitude résolue de la France à l'égard des prétentions italiennes sur la Tunisie, la Corse et Djibouti et notamment, les déclarations faites à ce sujet, par M. G. Bonnet devant la Commission parlementaire des Affaires étrangères ont provoqué un sentiment à la fois de mauvaise humeur et de déception à Rome.

Dans les milieux fascistes, on avait attendu moins de fermeté de la part de la France, moins d'union. En somme, on faisait fond sur la discordance intérieure en France. Aussi, les déclarations non équivoques du ministre des Affaires étrangères de France et l'écho unanime qu'elles ont suscité dans l'opinion française, ne sont-elles pas restées sans effet sur les esprits.

Le fait de dire que la France n'acceptera jamais de céder un pouce de son territoire à l'Italie est considéré par les fascistes comme une déclaration trébuchant et incertaine.

« La Tribune » proclame que « c'est mal connaître le peuple italien que de croire que la menace d'un conflit armé pourrait induire l'Italie à renoncer à ses revendications qui ne manqueront pas d'être satisfaites, cette Italie qui a compté le monde entier coalition contre elle, pendant la guerre d'Ethiopia ».

« La Stampa » donne, toutefois, un son de cloche moins belliqueux.

« Il nous faut, dit-elle, dissiper une équivoque sur quel misent les adversaires de l'Italie, à savoir le danger d'une agression italienne. Non, nous n'attendons pas de la France une série d'ajustices qui seront réparées ».

D'autre part, la déconvenue des milieux fascistes est accrue par les réactions de l'opinion anglaise à la campagne de revendications italiennes en Méditerranée et en Afrique, mais les journaux se gardent de trahir ce sentiment et font, au contraire, entrevoir à leurs lecteurs la possibilité que la Grande-Bretagne intervienne auprès de la France pour l'amener à consentir à l'Italie des concessions, notamment en Tunisie.

Le gouvernement polonais n'a pas abandonné l'espoir d'une frontière commune polono-hongroise

Son ambassadeur est reçu par le comte Ciano

Rome, 15 décembre. — L'ambassadeur de Pologne, le général Diugosawsky, a été reçu par le comte Ciano. Cette entrevue est mise en relation avec l'imminent voyage à Budapest du ministre italien des Affaires étrangères.

Elle aurait eu pour objet un échange de vues sur la question qui semble toujours tenir à cœur au cabinet de Varsovie, de la réalisation d'une frontière commune polono-hongroise, par le rattachement de la Ruthénie à la Hongrie, solution qui, aux yeux du gouvernement polonais, aurait l'avantage de prévenir la création éventuelle d'un Etat ruthène indépendant, qui cristalliserait les aspirations à l'indépendance des populations ukrainiennes de Pologne.

Le service national volontaire en Angleterre

Londres, 15 décembre. — Un débat sur la création récente du système de service national volontaire a été provoqué à la Chambre Haute par lord Strabolgi (travailleurs), qui a exprimé certaines critiques au sujet des mesures envisagées.

Le comte de Birkenhead, secrétaire parlementaire de lord Halifax, prenant la parole au nom du gouvernement, a affirmé que les intentions du gouvernement sont essentiellement les suivantes : 1° Enrôler, en vue de leur entraînement immédiat, tous les volontaires nécessaires pour combler les vides existant dans les services de défense ; 2° Poser les bases d'un recrutement accru et ordonné en cas de circonstances extraordinaires et 3° Préparer les dispositions nécessaires à l'établissement d'un registre national complet en cas de nécessité.

A-t-on idéifié la dormeuse de l'hôpital Launee ?

La seur présumée de la morte est elle-même devenue introuvable

Paris, 15 décembre. — Nos lecteurs n'ont pas oublié récemment dormeuse qui succombait récemment à l'hôpital Launee, sans qu'on ait pu connaître son identité. Elle avait été trouvée en léthargie dans un train à la gare d'Orsay. Quelques indices firent supposer qu'il pouvait s'agir de Mme veuve Benard, de Montlouis-sur-Loire, disparue. Et voici qu'à son tour, la seur de Mme Benard est introuvable au moment où on allait à la recherche de certaines particularités de la disparue.

Cette suite de mystères commence à donner naissance aux plus extraordinaires hypothèses.

Dernières Nouvelles Sportives

TENNIS

Double victoire de Borotra

Ole, 15 décembre. — Borotra a battu John Hanes par 6-4, 7-5 en match à trois sets. En double, l'équipe Borotra-Borelli l'emporte sur la paire Hanes-Birger Andersen par 6-0, 7-5.

COTONS

LIVERPOOL, 15 décembre.

Importations : 13.791 balles ; Américain : hausse 10 ; Brésilien : hausse 10 ; Egyptien : hausse 10 ; haussa 9 ; upper, hausse 9 ; sis, hausse 9.

Terme	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponibles	835	847	836	828
Decembre	836	828	847	845
Janvier	831	841	824	824
Fevrier	828	822	823	823
Mars	828	820	823	823
Avril	828	820	823	823
Mai	828	820	823	823
Juin	828	820	823	823
Juillet	828	820	823	823
Août	828	820	823	823
Septembre	828	820	823	823
Octobre	828	820	823	823
Novembre	828	820	823	823

Recevez. — Aux ports de l'Atlantique, hausse ; aux ports du Golfe, 2.000 ; aux ports du Pacifique, hausse ; aux ports de l'Inde, hausse ; Esportations. — Pour la Grande-Bretagne, 4.000 ; France et Continent, 7.000 ; Japon et Chine.

Revue du marché de New-York

New-York, 15 décembre. — Un nettement optimiste régnait aujourd'hui sur presque toute la séance au marché de Wall Street. Le principal élément d'encouragement étant les perspectives favorables pour les affaires américaines, y compris les lourdes dépenses gouvernementales pour les armements. Les primes de bénéfices étaient toutefois très persistantes et il en résultait que la plupart des gains étaient réalisés à ce taux.

La cote s'est finalement inscrite en hausse de fractions à un dollar, les ventes ayant porté sur une tonne de 120.000 parts.

Voici quelques cours de clôture :

Amoco, 33 1/4 ; Canadian Pacific, 2 3/4 ; General Electric, 43 1/2 ; General Motors, 50 1/2 ; Radio Corporation, 1 3/4 ; Standard Oil New-Jersey, 51 1/8 ; U.S. Steel, 62.

* Feuilleton de « Journal de Roubaix » du vendredi 16 décembre. — N° 21 *



— La maison est grande. Vous ne m'avez pas dit que vous étiez si riche ?

— Mais non, vous savez bien que l'hôtel, il n'est pas très confortable.

— Comme elle se confondait en remerciements :

— Laissez donc à l'heure, c'est tout naturel. Ne suis-je pas un ami de la famille et n'ai-je pas beaucoup de sympathie et d'estime pour le capitaine Tavernier, que j'ai eu plusieurs fois l'occasion de voir à l'œuvre. C'est un brave soldat. Nous sommes d'ailleurs un peu compatriotes. J'ai du sang français dans les veines. Mon grand-père était français. Donc, voilà qui est entendu. Je vais vous faire installer.

— Et Pélusain ? Je ne peux pas le laisser sur le pavé. Si vous saviez quel courage, quel dévouement il a montré !

— Je suis. Tavernier m'a tout raconté. Nous le logerons ici, ce soir, et demain je le ferai entrer à l'hôpital, où il schématisera de guérir sa jambe auprès de son capitaine. J'espère qu'ils seront rétablis à temps pour que vous puissiez quitter tous deux Queretaro avant qu'il ne soit trop tard.

— Vous croyez que Queretaro sera attaqué ?

— Tout dépendra de la bataille que va livrer Mendès au général Escobedo, qui descend sur nous et au-devant duquel il s'est porté pour lui barrer la route.

— De sorte que, si par malheur il était battu.

— Oh ! tout ne serait pas fini ! Queretaro est un morceau dur à emporter. Escobedo pourrait bien s'y casser les

dent. C'est